



Dossier technique Sélective Inter- Régionale Ouest

TU-GAC

11-12 avril 2020

Val de Reuil

Note technique Sélective Inter- Régionale **Ouest - GAC TU**

Normandie
Pays de la Loire
Bretagne
Centre-Val de Loire
Ile de France
Haut de France
Occitanie
Nouvelle Aquitaine

Forclusion / limite d'engagement :

16 mars 2020

Contact technique

Marion Limbach

Marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le **16 mars 2020** (inclus) :

[Accéder directement au formulaire](#)

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la durée de compétition pour le trampoline, le tumbling et les clubs Gac ayant des représentants en Elite, NATC ou NAES. En Gac, les clubs ayant des compétiteurs en NAAV ou NB doivent être présents sur toute la journée de compétition qui les concerne.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Gymnastique Acrobatique / TRS : 26 euros par unité/paire

Tumbling / TRI : 22 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 16 mars 2020 (23h59).

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):


- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

Règlement par chèque à l'adresse suivante :

Comité Régional de Gymnastique de Normandie, Immeuble Blaise Pascal - 20 Place Gadeau de Kerville, 76100 Rouen

Règlement par virement bancaire :

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02149	00020955201	34	EUR	CCM ROUEN SAINT SEVER	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8021	4900	0209	5520	134
				CMCIFR2A		
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM ROUEN SAINT SEVER				COMITE REGIONAL NORMANDIE DE		
96 RUE SAINT SEVER				GYMNASTIQUE		
76100 ROUEN				Immeuble Blaise Pascal		
				20 place Gadeau de Kerville		
				76100 ROUEN		
☎ 0820 89 00 15 (Service 0,12 €/min + prix appel)						
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera à partir du vendredi 18h
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

TR : Les cartes de compétition TR sont à remettre à l'accueil. Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

TU : Les cartes de compétition TU sont à remettre à l'accueil. Elles seront bientôt téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le 1^{er} avril 2020 à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAC

Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc page 14.

Musique GAc

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 1^{er} avril 2020** via l'application DJGym accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions. Elles doivent être téléchargées lors de chaque sélective. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Prévoir une copie des musiques sur support CD ou USB pour le jour de la compétition.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 4 avril). La liste des certificats à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Accès au plateau le vendredi de 18h à 20h

Échauffements

Zone d'échauffement articulaire + praticable dynamique

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	16 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	16 mars
Engagement des juges	Formulaire	16 mars
Paiement des engagements		1 ^{er} avril
Téléchargement des musiques	DJGym	1 ^{er} avril
Cartes de compétition GAC NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	1 ^{er} avril